

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit : Carmignac Portfolio Grande Europe

Nom de l'initiateur : Carmignac Gestion Luxembourg, 7 Rue de la Chapelle, 1325 Luxembourg.

Classe d'actions : A EUR Acc

Code ISIN : LU0099161993

Site Internet de l'initiateur : www.carmignac.com

Pour plus d'informations, nous vous invitons à téléphoner au (+352) 46 70 60 1.

Description : Carmignac Portfolio Grande Europe est un compartiment de Carmignac Portfolio, une SICAV de droit luxembourgeois. Carmignac Portfolio satisfait aux conditions énoncées dans la Directive 2009/65/CE et est enregistré auprès de la CSSF sous le numéro 2530.

Nom de l'autorité de tutelle de l'initiateur : Carmignac Gestion Luxembourg est une société de gestion d'OPCVM agréée par la CSSF.

Date de production du document d'informations clés : 10/02/2026

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE

Carmignac Portfolio Grande Europe est un compartiment distinct de Carmignac Portfolio, une société d'investissement à capital variable (SICAV) de droit luxembourgeois conforme à la Directive 2009/65/CE sur les OPCVM.

DURÉE

La SICAV a été créée le 30/06/1999 pour une durée illimitée. Le compartiment a été lancé le 30/06/1999.

OBJECTIF

Le compartiment a pour objectif de surperformer son indicateur de référence, à savoir l'indice MSCI Europe NR sur une durée supérieure à 5 ans. De surcroît, il cherche à investir de manière durable en visant une appréciation du capital à long terme.

Le compartiment est un compartiment d'actions européennes qui investit au moins 75% de ses actifs dans des actions de l'Espace économique européen. Le compartiment peut également investir jusqu'à 25% de ses actifs dans des actions de pays de l'OCDE n'appartenant pas à l'Espace économique européen. Le fonds peut investir jusqu'à 10% de l'actif net dans des instruments de créance assortis d'une notation inférieure à « investment grade ». Le gérant pourra utiliser comme moteurs de performance des stratégies dites de « Relative Value », visant à bénéficier de la valeur relative entre différents instruments. Des positions vendeuses peuvent également être prises à travers des produits dérivés.

Le compartiment utilise des instruments dérivés aux fins de couverture ou d'arbitrage ou afin de prendre des positions sur les risques suivants (directement ou via des indices) : devises, obligations, actions (tous segments de capitalisation), ETF, dividendes, volatilité, variance (n'excédant pas, pour ces deux derniers, 10% de l'actif net) et matières premières. Les instruments dérivés utilisés sont les options (classiques, à barrière, binaires), les contrats à terme ferme (futures/forwards), les swaps (y compris les swaps de performance) et les CFD (contracts for difference), sur un ou plusieurs sous-jacent(s). L'investissement dans les obligations contingentes convertibles (« CoCos ») est autorisé dans la limite de 10% de l'actif net. Les CoCos sont des instruments de dette subordonnée réglementés complexes, mais homogènes dans leur structuration. Pour plus d'informations, veuillez consulter le prospectus. Le compartiment peut être investi dans des parts ou actions d'OPC dans la limite de 10% de son actif net.

Ce compartiment est un OPCVM géré activement. La composition du portefeuille est laissée à la discrétion du gestionnaire financier, sous réserve des objectifs et de la politique d'investissement. L'univers d'investissement du compartiment est au moins partiellement basé sur l'Indicateur de référence. La stratégie d'investissement du compartiment ne dépend pas de l'Indicateur de référence.

Par conséquent, les positions du compartiment et les pondérations peuvent différer sensiblement de la composition de l'Indicateur de référence. Aucune limite n'est fixée quant au niveau de cet écart.

Le compartiment poursuit un objectif d'investissement durable conformément à l'Article 9 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Sur la base d'une approche « best-in-universe », le compartiment investit au moins 80% de ses actifs nets dans des investissements durables au sens du SFDR, dont au moins 10% d'investissements ayant un objectif environnemental et 30% ayant un objectif social. L'analyse extra-financière se traduit par une réduction d'au moins 20% de l'univers d'investissement du fonds, grâce à l'application de filtres négatifs permettant d'exclure les entreprises dont la notation extra-financière reflète des risques élevés. En outre, le fonds vise à atteindre des émissions de carbone (tCO2/million de dollars de revenus convertis en euros ; agrégés au niveau du portefeuille ; scopes 1 et 2 du protocole sur les GES) inférieures de 50% à celles de son indicateur de référence. La définition de l'investissement durable retenue par le compartiment s'appuie sur le cadre des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. Celui-ci n'est que l'un des cadres pouvant être utilisés pour illustrer les résultats positifs ; d'autres peuvent faire apparaître des résultats différents. Le risque de durabilité du compartiment peut différer de celui de son indicateur de référence.

INVESTISSEUR DE DÉTAIL VISÉ

Ce compartiment s'adresse à tous types d'investisseurs personnes physiques ou morales souhaitant diversifier leur investissement sur des valeurs internationales. Etant donné l'exposition du compartiment au marché actions, la durée de placement recommandée est supérieure à 5 ans.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce fonds dépend de la situation personnelle de l'investisseur ainsi que de ses connaissances des produits d'investissement et de son expérience ainsi que de son patrimoine personnel, de ses besoins d'argent actuels et futurs mais également de son souhait ou non de prendre des risques.

AUTRES INFORMATIONS

Cette action est une part de capitalisation.

L'investisseur peut obtenir un rachat chaque jour ouvrable sur simple demande. Les demandes de souscription, de rachat ou de conversion sont centralisées chaque jour de calcul et de publication de la VNI avant 18:00 CET et sont exécutées le premier jour ouvrable suivant sur la base de la VNI de la veille.

Le dépositaire du compartiment est BNP Paribas, Luxembourg branch.

Le prospectus du fonds, la dernière version du document d'informations clés ainsi que le dernier rapport annuel sont disponibles sur le site www.carmignac.com.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque : l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Les risques insuffisamment pris en compte par l'indicateur incluent :

- Risque de contrepartie : le compartiment pourrait subir des pertes si une contrepartie ne respecte pas ses obligations contractuelles et ne peut pas les honorer, en particulier dans le cas des instruments dérivés négociés hors cote.
- Risque de liquidité : les marchés auxquels le compartiment participe peuvent être soumis à une illiquidité temporaire. Ces distorsions du marché pourraient avoir un impact sur les conditions de tarification dans lesquelles le compartiment pourrait être amené à liquider, initier ou modifier ses positions.



Risque le plus faible Risque le plus élevé



La période de détention recommandée est de 5 ans.

Si le produit est libellé dans une monnaie autre que celle qui a cours légal dans l'Etat membre où le produit d'investissement packagé de détail et fondé sur l'assurance est commercialisé, la performance obtenue par l'investisseur de détail, lorsqu'elle est exprimée dans la monnaie de l'Etat membre où le produit d'investissement packagé de détail et fondé sur l'assurance est commercialisé, peut varier en fonction des fluctuations de taux de change.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

L'indicateur synthétique de risque indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. La classe de risque 4 sur 7 est une classe de risque moyenne.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Période de détention recommandée :		5 ans	
Exemple d'investissement :		10 000 €	
		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios	Scénarios		
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	3 300 EUR	3 140 EUR
	Rendement annuel moyen	-67,01 %	-20,68 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 490 EUR	6 880 EUR
	Rendement annuel moyen	-25,10 %	-7,21 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 470 EUR	14 200 EUR
	Rendement annuel moyen	4,67 %	7,27 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	13 390 EUR	18 730 EUR
	Rendement annuel moyen	33,89 %	13,37 %

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez

- Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre janvier 2025 et janvier 2026
- Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre mars 2018 et mars 2023
- Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre octobre 2016 et octobre 2021

QUE SE PASSE-T-IL SI CARMIGNAC GESTION LUXEMBOURG N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Pour votre protection, les actifs du fonds sont détenus auprès d'une entité distincte, le dépositaire, de sorte que la capacité de paiement du fonds ne serait pas affectée par l'insolvabilité de la société de gestion. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les montants indiqués ici sont les frais cumulés liés au produit lui-même, pour deux périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000,00 €. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Sur cette part de fonds, les frais de conversion maximum sont de 1,00 %.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	630 EUR	2 497 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	6,39 %	3,53 %

* La réduction du rendement (RIY) montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 10,80 % avant déduction des coûts et de 7,27 % après cette déduction. Les frais totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (4,00 % du montant investi). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Max. 4,00% du montant que vous payez au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion Luxembourg ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 400 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,81% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	174 EUR
Coûts de transaction	0,58% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	56 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Des frais de 20 % s'appliquent lorsque la part surpasse l'indicateur de référence pendant la période de performance, même si sa performance est négative. La sous-performance est récupérée pendant 5 ans. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Etant donné l'exposition du compartiment au marché actions, la durée de placement recommandée est supérieure à 5 ans. Cependant, vous pouvez racheter votre investissement sans pénalités à tout moment pendant cette période, ou conserver l'investissement plus longtemps. Les rachats sont possibles chaque jour ouvré. Dans des circonstances exceptionnelles, votre droit à demander le rachat de votre investissement peut être suspendu.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Pour formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement de son initiateur ou de la personne qui a fourni des conseils au sujet de ce produit ou qui l'a vendu, vous pouvez contacter l'initiateur par e-mail à l'adresse complaints@carmignac.com, par courrier adressé au 7 Rue de la Chapelle, 1325 Luxembourg, Luxembourg ou par téléphone en composant le numéro (+352) 46 70 60 1. Dans tous les cas, vous devez clairement indiquer vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et expliquer brièvement la réclamation. Plus d'informations sont disponibles sur notre site internet www.carmignac.com. Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des frais supplémentaires. Si tel est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces frais et vous montrera leur incidence sur votre investissement.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le compartiment peut comporter d'autres types de parts. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces parts dans le prospectus ou sur le site internet : www.carmignac.com. Les parts de ce compartiment n'ont pas été enregistrées en vertu de la loi US Securities Act of 1933. Elles ne peuvent pas être offertes ou vendues, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person», selon les définitions de la réglementation américaine "Regulation S". Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du compartiment peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur ou de votre conseiller fiscal. La responsabilité de la société de gestion ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus. Historique mensuel des scénarios de performance et performances passées : <https://go.carmignac.com/scenario-de-performance> Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentés dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.